

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31MARS 2007

Le président de la F.F.P.B., Roland Dufourg, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous. Il remercie l'Institut Universitaire de Technologie, son directeur, Monsieur BERTERRECHE et Monsieur MEYRANX, professeur à l'I.U.T. et cheville ouvrière de l'organisation de cette assemblée, de nous accueillir toujours aussi chaleureusement dans leurs murs.

Après avoir donné les noms des excusés, il remercie Dominique Boutineau, président de la F.I.P.V. ainsi que Jean Grenet, maire de Bayonne et de Jean Saussié, son adjoint aux sports de leurs présences. Monsieur le Député Maire prend la parole afin de préciser sa satisfaction liée au retour des joueurs Elite pro de main nue et rappelle que la ville de Bayonne a posé sa candidature pour les prochains Championnats du Monde 2010. Il demande aux membres de l'assemblée d'excuser son départ et celui de son adjoint, tous deux retenus par d'autres obligations tout en souhaitant d'excellents travaux durant cette Assemblée Générale.

Puis, traditionnellement, quelques instants de recueillement sont observés en mémoire des pilotaris et pelotazale disparus durant l'année 2006.

### APPEL DES REPRESENTANTS DE LIGUES ET DES CLUBS

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligue + clubs) :

Pays Basque 300 ; Landes 160 ; Béarn 128 ; Ile de France 50 ; Côte d'Argent 132 ; Midi Pyrénées 96 ; I. Réunion 26 ; Nord 9 ; Provence Côte d'Azur Corse 18 ; St Pierre et Miquelon 0.

**Soit un total de 919 voix.**

Le quorum (711 voix) étant largement atteint, l'assemblée générale est ouverte.

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01.04.06

Le président Dufourg indique qu'une omission a été constatée dans la rédaction de ce procès-verbal, concernant la reconduction du mandat du commissaire aux comptes. Il est donc proposé de compléter ce procès-verbal de la manière suivante :

#### MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de commissaire aux comptes confié au cabinet POUSSOU venant à échéance, il est proposé de renouveler cette mission au dit cabinet pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2006 au 31 Décembre 2011.

Proposition adoptée à l'unanimité

Cet ajout au procès-verbal de l'assemblée générale du 01.04.06 est adopté à l'unanimité.

## **HOMOLOGATION DES RESULTATS**

Les résultats de l'année 2006 sont validés à l'unanimité

## **RAPPORT MORAL : Roland DUFOURG**

Le rapport moral du président souligne

Outre le retour des joueurs élite-pro,

- la préparation et les résultats des championnats du Monde ;
- la création de la ligue professionnelle ;
- l'intervention de l'agence « Arche Conseil Sport » pour la gestion du marketing sportif de la F.F.P.B. ;
- l'ouverture de la compétition au Sport Adapté et aux Handisports
- la création du nouveau site
- et la constante progression des équipements.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT D'ACTIVITES : Michel SAINT PIERRE**

Ce rapport détaillé portant sur toutes les actions sportives et administratives de l'année n'apporte pas d'observation.

Une seule question sur l'affiliation ou non des Comités départementaux. Les statuts actuels ne prévoient pas l'affiliation des Comités départementaux.

## **RAPPORT FINANCIER : Jean SUPERVIELLE**

Plutôt que de commenter largement la stabilité retrouvée des finances, le trésorier a orienté son propos sur les dépenses futures pour se maintenir dans une gestion équilibrée. Dans cette optique, il invite les membres de l'assemblée à réfléchir sur des mesures possibles à prendre, notamment sur les frais de déplacements, l'organisation des championnats, la location des aires de jeux etc.. et reste ouvert à toutes nouvelles idées.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES : Thierry CASTERES**

Le résultat positif de 1241 euros cache une certaine fragilité de nos finances. Les nouvelles orientations du Ministère sur les postes subventionnables, nous oblige à nous adapter et à trouver d'autres ressources. Nous devrions y parvenir.

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : Bernard POUSSOU**

Monsieur POUSSOU indique que la tâche du commissaire aux comptes consiste à appliquer les trois règles suivantes :

- donner une opinion technique sur les comptes arrêtés ;
- apprécier les règles et méthodes comptables ;
- veiller au respect des statuts et à l'application des normes professionnelles spécifiques prévues par la Loi.

L'application de ces trois points n'a pas donné lieu à des remarques sur les comptes arrêtés au 31.12.06.

## **BUDGET 2007**

Les commentaires précédents du trésorier et du président de la commission des finances ayant été explicites, aucune observation ou interrogation n'est formulée.

Les comptes 2006 et le budget 2007 sont approuvés à l'unanimité.

## **PRIX DES LICENCES ET DIVERSES CONTRIBUTIONS**

Les différents prix ou indemnités ne sont pas majorés pour 2007.

En revanche, il est proposé, pour 2008, une augmentation d'un euro pour chaque catégorie de licence.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **MODIFICATIONS STATUTS, REGLEMENT INTERIEUR, REGLEMENT FINANCIER, REGLEMENT DISCIPLINAIRE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Les modifications proposées pour les statuts et le règlement intérieur sont la conséquence de la création de la ligue professionnelle

### **STATUTS**

Ajout d'un article

#### **014.3**

- Il est constitué au sein de la F.F.P.B., en application des dispositions de l'article L132-1 du Code du Sport, une ligue professionnelle « la ligue professionnelle de pelote basque », chargée de la gestion et de la coordination des activités sportives à caractère professionnel de la pelote basque.

- En application de l'article 2 du décret n°2002-761 du 2 Mai 2002, un règlement particulier annexé au Règlement Intérieur de la F.F.P.B., sur proposition du Comité Directeur de la F.F.P.B. détermine les compétences et la composition de la ligue professionnelle de pelote basque ainsi que les règles d'élection et de désignation de ses membres.
- Toute modification de ce règlement doit être adoptée dans les mêmes conditions.
- Le Règlement de la ligue professionnelle de pelote basque et les modifications qui lui sont apportées sont communiqués au Ministre chargé des Sports.

L'article 014.3 est adopté à l'unanimité.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

Ajout d'un article

#### **123.0 LIGUE PROFESSIONNELLE DE PELOTE BASQUE**

- Les questions relatives à la pelote basque « professionnelle » sont confiées à la ligue professionnelle de pelote basque
- La ligue professionnelle de pelote basque fait l'objet d'un règlement particulier annexé au présent Règlement Intérieur.
- Le règlement particulier de la ligue professionnelle de pelote basque réglemente sa constitution et son fonctionnement et fixe les modalités selon lesquelles la ligue doit rendre compte de sa gestion devant le comité directeur de la F.F.P.B.

Avant de voter, quelques compléments d'information sont demandés, notamment sur les fonctions de la ligue professionnelle : gèrera-t-elle uniquement le circuit pro du chistera et de la cesta punta. ? Dans l'immédiat ce sont les deux spécialités qui sont prêtes pour « entrer dans le circuit » mais la ligue professionnelle sera amenée à gérer le circuit Elite Pro main nue.

La modification du Règlement Intérieur est adoptée à l'unanimité.

### **REGLEMENT FINANCIER**

Le présent texte annule et remplace le précédent qui portait sur le contrat d'objectif

La F.F.P.B. attribuera, chaque année une aide aux ligues, calculée au prorata du nombre de leurs licenciés de l'année écoulée, sur une base à fixer annuellement en assemblée générale. Une aide particulière sera accordée aux ligues de moins de 250 licenciés. En contrepartie, les ligues fourniront un bilan des actions menées avec cette subvention.

Cette modification est également adoptée à l'unanimité

### **REGLEMENT DISCIPLINAIRE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Le nouveau Règlement apporte beaucoup plus de modifications de forme que de fond et sont uniquement des modifications demandées par le Ministère de tutelle pour que le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage fédéral soit en conformité avec la Loi.

Le Règlement est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORTS D'ACTIVITES DES LIGUES**

#### **ILE DE LA REUNION**

On retiendra que malgré les difficultés rencontrées, notamment pour maintenir et développer les relations avec la métropole, la Ligue réunionnaise est très bien structurée et devrait, avec l'apport du nouveau conseiller technique Alain Vinard qui donne toutes satisfactions et l'ouverture du trinquet à Saint Leu courant deuxième trimestre 2008, continuer sa progression.

#### **SAINT PIERRE ET MIQUELON**

Le point d'orgue a été la commémoration des 25 ans de la Fête Basque et le centenaire du Fronton.

Le président Dufourg ne tient pas à commenter les dernières lignes du rapport dont on a discuté la veille et en l'absence d'un représentant de cette Ligue.

#### **NORD**

Même si ses dirigeants sont toujours passionnés, ils sont un peu découragés par la baisse des effectifs (moitié des effectifs perdue en trois ans) et par voie de conséquence par la régression de leur développement causée en grande partie par le manque flagrant d'équipements et l'éloignement.

#### **PROVENCE COTE D'AZUR CORSE**

La ligue se porte bien : augmentation des effectifs, participation aux championnats de France avec : maintien d'une équipe en nationale A paleta pelote gomme pleine fronton place libre, l'équipe « cadet » qui a remporté le titre du premier tournoi fédéral à paleta pelote gomme pleine trinquet de cette catégorie et deux projets d'installation (fronton mur à gauche) l'un en Corse, l'autre à Villeneuve Loubet.

La principale difficulté reste, toutefois, l'éloignement des clubs entre eux et bien sûr avec les autres ligues.

#### **ILE DE FRANCE**

La convention avec la Ville de Paris pour le fronton Chiquito de Paris pour une concession de dix ans a été signée. C'est une vraie victoire qui a nécessité bien des réunions et engendré bien de relances et des reports dans le temps. Pas de nouveaux projets de construction pour l'instant.

D'autre part, la Ligue d'Ile de France s'est fort bien comportée dans les compétitions nationales en remportant même des succès « historiques » notamment le tire de rebot seniors en nationale B.

## **MIDI PYRENEES**

Elle compte cinquante clubs répartis sur huit départements. Une richesse qui entraîne des difficultés pour l'organisation des compétitions car malgré les nouvelles constructions d'équipements réalisés ou en cours : ce n'est pas encore suffisant. La Ligue peut se targuer toutefois de compétitions régionales importantes, de succès sportifs nationaux et internationaux et d'un pôle France très actif.

## **COTE D'ARGENT**

La Ligue a porté son effort sur les jeunes, multiplication des compétitions et des stages. Elle a signé une convention avec l'Inspection d'Académie de la Gironde qui va permettre l'enseignement de la pelote à l'école. La réunion prochaine du président de la F.F.P.B. avec le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports doit officialiser les bases d'une structure organisée (centre d'entraînement) avec la participation d'un conseiller technique.

Deux projets de fronton mur à gauche sont à l'étude : l'un à Gradignan l'autre à Bazas.

## **BEARN**

On constate beaucoup de vitalité au sein de cette ligue avec la réalisation de nouveaux équipements phares comme le complexe de Pau, les deux trinquets à Oloron, le trinquet Saint Martin de Salies et le projet du complexe de Pardies. Egalement une équipe soudée et très impliquée comme Pierre Bonnet Badillé pour le sportif et Raymond Cazadebat pour la communication. Des conditions idéales pour un développement accru dans un proche avenir.

## **LANDES**

Une action plus particulière vers les jeunes avec des stages nombreux et variés ( soit pour les jeunes joueurs, soit pour leurs éducateurs), un suivi(mise à jour) du site, deux sections sportives à St Vincent de Tyrosse et Peyrehorade, des démarches pour pérenniser le poste d'éducateur sportif de la Ligue, la signature d'une convention avec Pelote Passion qui comprend l'organisation de manifestations sportives d'importance mais également le futur centre d'entraînement.

## **PAYS BASQUE**

Elle conserve sa première place tant au nombre de licenciés qu'à celui des compétitions organisées ou de participation aux championnats nationaux ou internationaux.

Pour obtenir des compétitions plus attrayantes, la Ligue du Pays Basque étudie avec ses différentes commissions, la réalisation de nouvelles formules de compétitions ; l'expérience a été faite notamment avec la main nue ; un bilan sera dressé au mois d'août.

Cet objectif (soit le choix des dates de compétitions, leur formule et leur réactualisation) est freiné d'une part par la multiplicité des organisations privées et d'autre part par la pénurie de bénévoles

Le problème du bénévolat est celui de toutes les ligues et de tous les clubs et on peut même ajouter celui de beaucoup de fédérations.

## **DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

Le D.T.N étant excusé, aucun commentaire n'est fait sur le rapport publié sur le site fédéral.

## **RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS**

Pas de question ou de remarque particulière sur les différents rapports.

Le médecin fédéral national Guy Laporte insiste sur l'importance des protections (casques et lunettes) maintenant homologuées. Egalement, le suivi longitudinal qui consiste à deux examens par an obligatoires pour les joueurs de haut niveau, ces derniers étant peu nombreux à se plier à cette obligation pourtant si nécessaire pour leur parfaite santé. Le pool médical

sera contraint de demander des sanctions si les joueurs persistent dans leur absentéisme. Espérons que la raison l'emportera.

Il est demandé des explications sur le certificat de surclassement simple et double : le certificat doit être fourni à la ligue avec l'engagement des équipes.

En ce qui concerne la validité du certificat (un an, deux ans ou plus) la question sera traitée lors d'un prochain bureau.

Dernière question de M. Bats relative à l'article paru dans la presse et liée aux « relations » entre la F.F.P.B. et E.H.P.K.

Roland Dufourg précise qu'il n'a jamais reçu d'invitation de l'association E.H.P.K. afin de participer à diverses réunions, tant informelles que sportives. Pour ce qui concerne la Fédération d'Euskadi : aucune relation dans la mesure où cette dernière n'est pas affiliée à la Fédération Espagnole, laquelle est affiliée à la F.I.P.V. tout comme la F.F.P.B.

Avant de clore la séance, le président Dufourg donne la parole au président de la F.I.P.V., Dominique Boutineau. Ce dernier indique qu'il est très heureux d'avoir pu se « replonger » dans l'ambiance fédérale, de revoir les dirigeants plus ou moins éloignés d'autant que cette assemblée générale a été très constructive et très positive, donnant des signes très encourageants pour l'avenir. Il est aussi très satisfait que la France soit le pays organisateur des Championnats du Monde 2010.

Il indique également les deux chantiers principaux de la F.I.P.V. pour quatre ans : d'une part, une réflexion sur l'avenir de la pelote, l'olympisme et ses conséquences, d'autre part le « format » des parties. Pour ce dernier point, l'expérience en sera faite lors des prochains championnats du monde des moins de 22 ans avec une notion de temps pour renforcer le nouveau comptage des points. Il invite tous les membres de l'Assemblée à participer à cette réflexion ; il reste ouvert à toutes les suggestions.

Le président Dufourg renouvelle ses remerciements à M. Boutineau dont la présence à cette assemblée est appréciée par tous.

La séance est levée à 13h35.

Le Secrétaire Général  
**M. Saint Pierre**

Le Président  
**R. Dufourg**